

# LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

## VIGNIEU (38) Mariage Charlotte et Romain



Le couple réside à La Bridoire. Photo Le DL/Christiane BRUN

Samedi 3 août, Romain Gollard et Charlotte Puthod, domiciliés à La Bridoire et originaires de Vignieu, en Isère, se sont présentés à la mairie pour s'unir. Christèle Zuccolo, adjointe au maire isérois, et Jean-Marc Audoual, adjoint, les ont accueillis. Charlotte Puthod, responsable de magasin, née à Chambéry le 5 août 1987, est la fille de Michel Puthod et Françoise Camosso, tous deux retraités et domiciliés à Saint-Béron. Romain Gollard, chef d'entreprise, né à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) le 10 mars 1986, est le fils de Jean-Louis Gollard, retraité, et Ghislaine Renaud, sans profession, tous deux domiciliés à Drumetaz-Clarafond. Leurs témoins étaient Nicolas Pachoud, attaché de direction, domicilié à La Motte-Servolex, David Viallet, responsable de rayon, domicilié à Saint-Baldoph, Charlene Cordeiro, épouse Castelain, adjointe administrative, domiciliée à Montréal (Canada), et Chloé Bartos, épouse Pachoud, femme au foyer, domiciliée à La Motte-Servolex. Cette union a fait la joie de leur fils Armand, né le 21 juin 2014. Les jeunes mariés ont quitté la mairie sous un soleil radieux et ont convié leur famille et leurs amis à partager leur bonheur au château de Chapeau Cornu.

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES Démarches administratives

### Ce qu'il faut savoir avant de passer devant le maire



La célébration du mariage doit être faite par un officier de l'état civil, à la mairie, en présence d'au moins deux témoins. Photo PQR/Le Républicain Lorrain/Julio PELAEZ

Deux personnes, même si elles ne sont pas de nationalité française, peuvent se marier en France, à condition qu'elles soient âgées d'au moins 18 ans (des dispenses d'âge peuvent être accordées par le procureur de la République pour motifs graves).

**Chacun des époux doit**  
- donner son consentement (pour les mineurs dispensés, au moins l'un des deux parents doit donner son consentement également) ;  
- n'avoir aucun lien de proche parenté ou d'alliance avec le futur conjoint (dans certains cas, une dispense peut être accordée par le président de la République) ;  
- ne pas être déjà marié, en France ou à l'étranger.

**Lieu du mariage : des liens durables**  
Le mariage est célébré dans une commune avec laquelle au moins l'un des futurs époux a des liens durables, de façon directe ou indirecte (via un parent). Lorsque le mariage est célébré à l'étranger, il fait l'objet d'une transcription sur les registres de l'état civil français.

**Formalités à accomplir avant le mariage**  
Il convient de fournir à la mairie choisie pour le mariage, les pièces suivantes :  
- une copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois, s'il a été délivré

en France, ou de moins de six mois s'il a été délivré à l'étranger ;  
- une pièce d'identité ;  
- un justificatif de domicile ;  
- un certificat du notaire si les futurs époux ont conclu un contrat de mariage ;  
- l'indication des noms, prénoms, date et lieu de naissance, profession et domicile des témoins.  
D'autres pièces, dans des cas particuliers, peuvent être demandées. Se renseigner à la mairie.

**Audition par l'officier d'état civil**  
L'officier d'état civil auditionne les futurs époux ensemble. Dans certains cas, s'il l'estime nécessaire, il peut également demander à s'entretenir séparément avec l'un ou l'autre des futurs époux. Cette audition est obligatoire mais peut, à titre dérogatoire, ne pas avoir lieu, en cas d'impossibilité ou si elle n'apparaît pas nécessaire à l'officier d'état civil. L'officier peut demander la présence d'un traducteur ou d'un interprète, si l'un des futurs époux est sourd, muet ou ne comprend pas la langue française.  
Si un des futurs époux réside à l'étranger, l'audition peut être effectuée par l'autorité diplomatique ou consulaire territorialement compétente.

**Publication des bans**  
L'annonce officielle du prochain mariage est réalisée par la publication d'avis appelés bans. Ils contiennent les prénoms, noms, professions, domiciles ou résidences des futurs époux, ainsi que le lieu où le mariage doit être célébré. Ils sont affichés à la porte de la mairie du mariage, ainsi qu'à celle des mairies où l'un ou l'autre des époux a son domicile. Le mariage ne peut être célébré que dix jours pleins après la publication des bans.

**Contrat : la communauté par défaut**  
Le contrat de mariage n'est pas obligatoire. Si les futurs mariés ne font pas de contrat, ils seront soumis au régime légal, c'est-à-dire à la communauté réduite aux acquêts. Sinon, ils feront établir le contrat devant notaire, quelques semaines à l'avance de préférence.

**Célébration : avec des témoins**  
La célébration du mariage doit être faite par un officier de l'état civil, à la mairie, en présence d'au moins deux témoins (maximum quatre), parents ou non des époux, âgés de 18 ans au moins. Lors de la célébration du mariage, le livret de famille est délivré gratuitement au moment de la cérémonie par l'officier de l'état civil.

**Profil acheteur**  
Plateforme de dématérialisation  
le dauphiné. www.marchespublics.ledauphine-legales.com  
Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements  
SAVOIE  
Josée Raimond  
>> 04 79 33 86 72  
LDLlegales73@ledauphine.com

**VIES DES SOCIÉTÉS**  
Dissolutions  
**EURL COCOON OUT**  
Capital social : 1000 €  
60 Rue Sommeiller 73000 CHAMBERY  
RCS CHAMBERY 808579023

Aux termes d'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 01/01/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 01/01/2019 et sa mise en liquidation. M. Okan YOLCU demeurant 60 Rue Sommeiller 73000 CHAMBERY est nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est fixé au 60 Rue Sommeiller 73000 CHAMBERY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CHAMBERY.

Pour avis, le liquidateur  
164162700

**Location gérance**

**AVIS DE LOCATION GERANCE**  
M. GILLES NANTET Société C12S Les Combes Petit Coeur 73260 LA Léchère RCS CHAMBERY 430276667/00028 a donné en location gérance à M. COLLOMBET Terence demeurant 1206 Chemin des Monts Dessus 73000 BASSENS Un fonds de commerce de Taxi avec place N° 8 sis et exploité sur la commune de Courchevel du 02/09/2019 au 01/09/2022.  
Pour avis  
164142500

**AVIS**  
Enquêtes publiques

**COMMUNE DÉLÉGUÉE D'AIME**

**Avis d'enquête**  
Modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme  
Mme le Maire de la commune d'Aime-la-Plagne informe le public que par arrêté du 31 juillet 2019, a été prescrite l'enquête publique sur les dispositions de la modification n° 2 du plan local d'urbanisme de la commune déléguée d'Aime. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie d'Aime du 26 août au 30 septembre 2019 afin que chacun puisse en prendre connaissance à la mairie d'Aime-la-Plagne :  
- du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00  
- le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés, et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête - ou les adresser, par écrit au commissaire enquêteur à la mairie d'Aime-la-Plagne - 1112 avenue de Tarentaise - BP 58 - 73211 AIME-LA-PLAGNE Cedex - ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@mairie-aime.fr ou sur le lien : https://www.registre-dematerialise.fr/1621  
Mme Liliane PESQUET-URVOAS, cadre du ministère de l'Écologie, commissaire enquêteur, est désignée en cette qualité et recevra personnellement à la mairie d'Aime-la-Plagne :  
- lundi 26 août 2019 de 14 h 00 à 17 h 00  
- mardi 10 septembre 2019 de 14 h 00 à 17 h 00  
- lundi 30 septembre 2019 de 13 h 30 à 16 h 30.  
À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie où toute personne concernée pourra en demander communication.  
163397900

**MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS**  
Procédures adaptées

**VILLE D'AIX LES BAINS**  
Avis d'appel public à la concurrence

**Nom et adresse de l'organisme acheteur** : Ville d'Aix les Bains  
**Objet du marché** : Marché de maîtrise d'œuvre pour la démolition d'un immeuble  
**Type de marché** : services  
**Caractéristiques principales** : Mission de maîtrise d'œuvre portant sur la démolition d'un immeuble dont la ville d'Aix les Bains est propriétaire. Une visite des lieux sera possible, les semaines 33,34,37 et 38. Les informations relatives à cette visite sont précisées à l'article 11 du règlement de consultation.  
**Durée du marché** : Le délai global d'exécution prévisionnel de la mission est de 12 mois à compter de la notification.  
**Modalités essentielles de financement et de paiement** : Financement sur le budget investissement Paiement dans le délai légal de 30 jours.  
**Justificatifs à produire** :  
- Déclaration sur l'honneur (ou DC1 et DC2 version du 30.03.2016) prévue à l'article R 2143-3 du code de la commande publique.  
- Certificats de capacités professionnelles, techniques et financières présentés par tous moyens de preuve.  
- Expérience et références pour des prestations similaires et dans un environnement ferroviaire.  
**Critères d'attribution** : Pertinence de l'offre au vu du mémoire technique : 60 %  
Coût de la mission au vu de la proposition détaillée par mission 40 %  
**Type de procédure** : procédure adaptée.  
**Date limite de réception des offres** : Jeudi 19 septembre 2019 à 12H00  
**Obtention du dossier** : Les candidats sont informés qu'ils devront remettre une offre dématérialisée Le DOE peut être téléchargé gratuitement sur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2019\_H5gVGrC\_3y  
**Date d'envoi à la publication** : Mardi 06 Août 2019  
164192100

**GRAND CHAMBERY**  
Avis d'appel public à la concurrence

**Collectivité contractante** : Grand Chambéry  
**Adresse internet** : https://www.grandchambery.fr  
**Objet du marché** : Mise en sécurité des déchets d'amiante lié avant leurs évacuations vers l'exutoire de traitement et provenant des quatre déchetteries de l'agglomération de Chambéry.  
**Caractéristiques du marché** : accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 90 000 € HT sur la durée totale de l'accord cadre (reconductions éventuelles comprises). Les variantes sont autorisées.  
**Durée du marché** : L'accord-cadre prendra effet à la réception du 1<sup>er</sup> bon de commande et se terminera au plus tard le 29 février 2020.  
**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.  
**Type de procédure** : Procédure adaptée.  
**Date limite de réception des offres** : 13 septembre 2019 à 11 heures.  
**Dossier à télécharger à l'adresse suivante** : http://marchespublics.grandchambery.fr  
**Conditions de remise des plis** : Les dépôts de plis devront impérativement être remis par voie dématérialisée sur notre profil d'acheteur. Signature électronique ou manuscrite du marché au choix pour l'attributaire.  
**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 06/08/2019  
164196900

**SDES (SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA SAVOIE)**

**Avis d'appel public à la concurrence**  
M. Robert CLERC - Président  
Le 3D - 81 rue de la Petite Eau - 73290 La Motte Servolex  
Tél : 04 79 26 42 10  
**Référence acheteur** : SDES 2019-003  
L'avis implique un marché public  
**Objet** : Marché de travaux - Aménagement d'un cheminement piéton, création de points de collecte des déchets et enfouissement des réseaux secs, Commune de BRISON SAINT INNOCENT (73100) Secteur Grésine "Jeux de boules".  
**Procédure** : Procédure adaptée  
**Forme du marché** : Prestation divisée en lots : non  
**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
**Remise des offres** : 06/09/19 à 12h00 au plus tard.  
**Envoi à la publication le** : 06/08/2019  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.sdes73.com/  
164217200

**COMMUNE LES BELLEVILLE**  
Avis d'appel public à la concurrence

M. André Plaisance - Maire  
Mairie 73440 Les Belleville  
Tél : 04 79 08 94 30 - Fax : 04 79 08 99 77  
m. services.techniques@lesbelleville.fr  
web : http://www.marches-publics.info  
**Principales activité(s) du pouvoir adjudicateur** : Services généraux des administrations publiques ;  
L'avis implique un marché public  
**Objet** : Fourniture et pose de signalétique  
**Référence acheteur** : 19AF-0309-1  
**Type de marché** : Fournitures - **Procédure** : Procédure adaptée  
**Forme du marché** : Prestation divisée en lots : non  
**Les variantes sont acceptées**  
**Renseignements administratifs et techniques** : MAIRIE Place des Belleville  
Saint Martin de Belleville - 73440 LES BELLEVILLE Tél : 04 79 08 94 30  
mél : services.techniques@lesbelleville.fr  
**Remise des offres** : 03/09/19 à 12h00 au plus tard.  
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
**Validité des offres** : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.  
**Envoi à la publication le** : 05/08/19  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.marches-publics.info  
164217400

**COMMUNE DE BEAUFORT**  
Avis d'appel public à la concurrence

Mme Annick CRESSENS - Maire  
24 Place du Château de Randens - BP 02 - 73270 BEAUFORT  
Tél : 04 79 39 33 15 - Fax : 04 79 39 35 17  
mél : scetechnique.beaufort@orange.fr  
web : http://www.mairie-beaufort73.com  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs  
L'avis implique un marché public  
**Objet** : Réalisation de l'emprise pour la construction du Télécabine du Bois. Exploitation et évacuation des bois. Traitement de la surface de l'emprise.  
**Type de marché** : Travaux - **Procédure** : Procédure adaptée  
Code NUTS : FRK27  
**Durée** : 20 jours. A compter du 16/10/19 Jusqu'au 22/11/19  
**Description** : Réalisation de l'emprise pour la construction de la télécabine du Bois ; exploitation et évacuation des bois ; traitement de la surface de l'emprise.  
**Classification CPV** :  
Principale : 7221100 - Services d'exploitation forestière  
Complémentaires : 45100000 - Travaux de préparation de chantier  
**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC** : OUI  
**Forme du marché** : Prestation divisée en lots : non  
**Les variantes sont acceptées**  
**Quantité/étendue** :  
Exploitation et vidange à port de camion, par hélicoptère 1000 tonnes  
Exploitation et vidange à port de camion, par tracteur 230 m3  
Conditions relatives au contrat  
**Cautionnement** : Il n'est pas exigé de retenue de garantie  
**Conditions de participation**  
**Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat** : voir article 4.1 du règlement de consultation  
**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
30% Valeur technique de l'offre  
20% Planning et délais d'exécution  
50% Prix  
**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels** :  
Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 28/08/19 à 16h00  
Documents payants : NON  
**Remise des offres** : 04/09/19 à 12h00 au plus tard.  
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
**Validité des offres** : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.  
**Modalités d'ouverture des offres** : Date : le 05/09/19 à 08h00  
Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : OUI  
**Renseignements complémentaires** : Il s'agit d'un marché périodique : NON  
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON  
**Instance chargée des procédures de recours** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble - Cedex, Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69, mél : greffe.ta-grenoble@juradm.fr  
**Envoi à la publication le** : 06/08/19  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.marches-publics.info  
164217500

**Une plateforme complète de dématérialisation**  
Un guichet unique pour publier sur les supports de votre choix en mode XML :  
le Dauphiné Libéré, BOAMP, JOUE  
200 titres à votre disposition dans notre base de données  
**ACHETEURS PUBLICS**  
Votre profil acheteur  
■ Saisissez vos avis sur la plateforme www.marchespublics.ledauphine-legales.com  
■ Mettez à disposition des entreprises vos documents de consultation des entreprises  
■ Suivez vos marchés :  
- Consultation des entreprises  
- Nombre de téléchargements de DCE  
- Nombre de plis électroniques  
- Correspondances  
■ Dématérialisez vos offres  
**Contacts** : Catherine Vidal - 06 22 57 23 53  
catherine.vidal@ledauphine.com  
Josée Raimond - 04 79 33 86 72  
ldllegales73@ledauphine.com